







- . Vous pouvez **introduire des virements européens** simples entre vos propres comptes, les comptes des bénéficiaires déjà enregistrés et de nouveaux bénéficiaires.

The screenshot shows a mobile banking interface for a transfer. At the top, the time is 11:22 and the account name is ARIHZ INTERNATIONAL NV with a 'Réinitialiser' link. The transfer details are as follows:

De	ARIHZ INTERNATIONAL NV BE84 0013 8229 4759 > 3.109,54 EUR
Vers	ARIHZ INTERNATIONAL NV BE32 0018 7020 8702 >
Montant	10,00 EUR
Optionnel	
Exécution	aujourd'hui Standard >
Communication	Easy banking business mobile >
Raison du paiement	SALA >

At the bottom, there are two buttons: 'Sauvegarder' and 'Signer'. Below the buttons is a navigation bar with icons for 'Mes produits', 'Virement', 'Tâches', 'Alertes', and 'Autre'.

- . Vous pouvez **consulter les tâches concernant les virements européens simples, les virements internationaux, les fichiers de virements, les ordres permanents et le (dé)blocage ou la clôture de cartes de crédit** en attente d'approbation (introduits via Easy Banking Business Web et Mobile) et les signer facilement avec votre code PIN mobile à 5 chiffres. Vous pouvez **signer** jusqu'à 10 virements européens simples en une fois en respectant les limites reprises dans la partie 'Bon à savoir' de ce document.

Si vous souhaitez signer directement le virement et que la limite journalière (voir ci-dessous dans 'Bon à savoir') est dépassée, les informations introduites ne seront pas perdues. Vous pourrez sauvegarder le virement pour le signer via votre ordinateur ou le lendemain dans l'application.



## AVANTAGES

- **Fonctionnel** : vous pouvez accéder à vos comptes et crédits, introduire et signer des virements européens où et quand vous voulez. Vous pouvez également signer les tâches concernant les virements européens, les virements internationaux, les fichiers de virements, les ordres permanents et le (dé)blocage ou la clôture de cartes de crédit.
- **Sûr** : grâce au code PIN mobile à 5 chiffres.
- **Pratique** : pas besoin de lecteur de carte.
- **Efficace** : alignement avec les droits d'utilisation définis dans votre contrat Easy Banking Business Web.

## BON À SAVOIR

### 1. Prérequis

Pour pouvoir utiliser Easy Banking Business Mobile, il faut :

- a. un iPhone, un iPad, un smartphone Android ou une tablette avec caméra fonctionnelle ;
- b. avoir défini un pays de l'UE dans votre téléphone, de sorte que vous puissiez télécharger l'application à partir d'un App Store basé dans un pays de l'UE ;
- c. avoir déjà utilisé Easy Banking Business sur votre ordinateur ;
- d. l'autorisation de votre gestionnaire de contrat pour accéder au contrat sur des appareils mobiles. Vous n'avez pas encore de gestionnaire de contrat ? Il vous suffit d'en désigner un au sein de votre entreprise et de prendre contact avec le helpdesk au +32 (0)2 565 05 00 (du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h).

### 2. Type de virement

L'application vous permet de signer les virements européens simples, les virements internationaux, les fichiers de virements, les ordres permanents et le (dé)blocage ou la clôture de cartes de crédit. Les virements collectifs, les crédits et les autres transactions doivent être signés sur votre ordinateur.

### 3. Montant des transactions

Pour les virements entre vos propres comptes, les règles de signature définies dans votre contrat Easy Banking Business sont d'application.

Pour les virements vers d'autres comptes, ce sont les règles de signature du tableau ci-dessous qui s'appliquent.

VIREMENTS AVEC UNE SEULE SIGNATURE	LIMITE DE TRANSACTION
Signature via l'application	Limites définies dans votre contrat Easy Banking Business, avec un maximum de 150 000 EUR/utilisateur/jour
VIREMENTS AVEC DEUX SIGNATURES	LIMITE DE TRANSACTION
Les deux signatures via l'application	
La première signature via l'application, la deuxième via l'ordinateur	Limites définies dans votre contrat Easy Banking Business, avec un maximum de 150 000 EUR/utilisateur/jour*
La première signature via l'ordinateur (avec itsme® sur votre smartphone), la deuxième via l'application	
La première signature via l'ordinateur (avec lecteur de carte), la deuxième via l'application	Règles de signature définies dans le contrat Easy Banking Business

\* La limite mobile (150 000 EUR/utilisateur/jour) est partagée entre les virements signés via votre ordinateur avec itsme® et via Easy Banking Business Mobile.

## SUIVEZ-NOUS SUR



Consultez notre site internet  
<https://entreprises.bnpparibasfortis.be>  
ou prenez contact avec votre chargé de relation.

Cette fiche d'information a été rédigée par BNP Paribas Fortis SA à titre informatif. L'information contenue dans cette fiche est sujette à modification.

## CORPORATE BANKING

BNP Paribas Fortis SA, Montagne du Parc 3, B-1000 Bruxelles - RPM Bruxelles, TVA BE0403.199.702  
Intermédiaire agréé sous le n° FSMA 25.879A - Editeur responsable: Katie Van Dam